

LES RÉSIDENCES DE P | H | O | T | O | Q | U | A | I B | H | O | T | O | Q | U | A | I

Appel à projets 2013

Présentation

Présentation du musée du quai Branly

A la fois musée, centre culturel, lieu de recherche et d'enseignement, le musée du quai Branly est né de la volonté politique de **mettre à l'honneur les cultures extra-européennes au cœur de Paris**. Construit à partir d'une collection de 300 000 objets, le parcours permanent s'organise en quatre zones géographiques : **Asie, Afrique, Amériques et Océanie**. Le musée s'est donné pour slogan une proposition dynamique et ouverte : « là où dialoguent les cultures ». Cette idée oriente les actions du musée dans la plupart de ses domaines d'activité : la programmation culturelle, la diffusion et le partage des savoirs et savoir-faire avec les cultures d'origine des collections, la coopération internationale, la mise à disposition des collections.

Présentation des Résidences de Photoquai

Dans la perspective d'une attention particulière portée à la **création contemporaine extra-européenne**, notamment dans le domaine des arts plastiques et de la photographie des quatre continents, le musée du quai Branly a mis en place un programme d'aide à la création artistique. Intitulé **Les Résidences de Photoquai**, il a une visibilité particulière dans le cadre de la biennale de photographie Photoquai (www.photoquai.fr).

Depuis sa création en 2007 à l'initiative du musée du quai Branly, **Photoquai** met en valeur la photographie non occidentale, et présente au grand public international des artistes dont l'œuvre est inédite en France. Saluée dès sa première édition pour son originalité et sa pertinence, Photoquai a pour mission de susciter des échanges, des croisements de regards sur le monde.

Etroitement lié à la biennale de photographie, le programme des Résidences de Photoquai donne chaque année l'opportunité à trois photographes, ressortissant des pays d'origine des collections du musée du quai Branly, de développer une œuvre inédite, originale, mettant en valeur ce dialogue des cultures et en cohérence avec leur trajectoire esthétique personnelle.

Les œuvres photographiques originales créées dans ce cadre témoignent toutes d'un *autre regard sur le monde*. Pour les artistes, c'est une « résidence » hors les murs qui peut les conduire **du plus loin au plus proche** : certains restent dans leur propre pays, d'autres viennent en France ou à Paris, ou encore vont là où ils ont choisi de mener leur projet à bien, dans un tout autre pays.

Principes généraux du programme

Cet appel à projets s'adresse exclusivement à des artistes non européens, et non ressortissant des Etats-Unis d'Amérique, utilisant l'image photographique.

L'aide à la création, d'un montant de 15 000 €, doit permettre à l'artiste sélectionné de mener à bien un projet spécifique en phase avec ses recherches et sa production actuelle. Cette somme couvre aussi bien les droits d'auteur rémunérant le travail du lauréat que les dépenses liées aux frais de la résidence dans le pays ou la zone géographique qu'il a choisis.

Le projet développé doit se situer dans la **continuité d'une carrière artistique personnelle**. La résidence ne signifie pas un séjour prolongé à Paris, à moins que l'artiste n'ait un projet à mener en France. Le but du programme est de montrer l'Ailleurs vu de l'Ailleurs, à l'occasion d'un projet cohérent avec les précédentes séries réalisées par l'Auteur. L'Ailleurs peut être un thème, un pays, un peuple, un objet, un passé révolu, ou encore les collections du musée et du Pavillon des Sessions, antenne du musée du quai Branly au Louvre.

L'enjeu artistique du projet sera d'abord photographique et esthétique, au-delà d'aspects documentaires ou ethnographiques.

Les lauréats 2013 seront présentés en 2015 dans le cadre de PHOTOQUAI, la biennale de photographie produite par le musée du quai Branly, et tout ou partie des séries réalisées par les lauréats pourront entrer dans les collections du musée du quai Branly sous la forme de tirages signés et numérotés par l'artiste.

L'envoi d'un dossier implique l'acceptation par le candidat, s'il est lauréat, que :

- Une exposition de son œuvre pourra avoir lieu au musée du quai Branly suivant sa nomination, ou dans un lieu partenaire du musée. Cette exposition pourra éventuellement circuler dans le monde.
- Le lauréat s'engage à ne pas exposer ou publier tout ou partie de la série réalisée pendant la résidence avant la fin de l'année 2015 et la 5^{ème} édition de Photoquai.
- La série réalisée dans le cadre des Résidences de Photoquai pourra faire l'objet d'une publication par le musée du quai Branly.
- Le musée du quai Branly pourra utiliser l'œuvre et les textes produits à des fins non commerciales d'archivage, de promotion ou de communication institutionnelle, dans l'enceinte du musée du quai Branly, sur le site internet du musée, de ses partenaires, ou de Photoquai, à la télévision et dans la presse.

LES RÉSIDENCES DE P | H | O | T | O | Q | U | A | I B | H | O | T | O | Q | U | A | I

Renseignements pratiques

Préparer sa candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- **Le formulaire d'inscription** rempli par le candidat.
- **une courte note d'intention (maximum 2 pages dactylographiées) du candidat** expliquant le projet. Elle doit être rédigée en français ou en anglais.
- **une courte biographie rédigée du candidat** (maximum 500 caractères) retraçant les points essentiels de sa formation, son activité professionnelle, ses expositions, ses agents et/ou galeries, ses publications, et mentionnant les bourses ou prix dont il a déjà pu être bénéficiaire.
- une photocopie du **passport** en cours de validité ;
- **un document visuel** (CD ou DVD, **et** documents imprimés) représentatif de son œuvre ou de ses travaux précédents, et – dans la mesure du possible – de l'œuvre à réaliser dans le cadre de la Résidence.
- une **estimation des dépenses** nécessaires à la réalisation de l'œuvre (transport, visas, achat de matériels, hébergement...) qui seront prises en charge directement par l'artiste grâce à la somme allouée à chaque lauréat pour ses frais de production ;
- Un **portrait** photo du candidat (minimum 300 dpi).

Téléchargement des dossiers de candidature :

<http://bit.ly/residencesPHQ>

Dépôt des dossiers entre le mercredi 27 février et le vendredi 31 mai 2013.

Les lauréats des Résidences de PHOTOQUAI seront désignés en juillet 2013.

Informations complémentaires :

mailto : projets-creation@quaibranly.fr

www.photoquai.fr

<http://bit.ly/residencesPHQ>

Envoyer un dossier de candidature ?

L'envoi d'un dossier de candidature se fait **obligatoirement par voie postale**. Les dossiers doivent être déposés ou adressés **entre le 18 février et le 31 mai 2013** à :

Résidences de Photoquai
Direction du développement culturel
musée du quai Branly
222, rue de l'Université
75343 Paris Cedex 07
France

Le dépôt d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par le candidat de toutes les conditions énoncées dans le règlement.

Un dossier incomplet ne sera pas soumis à l'avis de la commission de sélection.

La sélection

Les dossiers de candidature seront étudiés par un jury de présélection interne au musée du quai Branly. Un **jury de sélection définitive** rassemblera en juin 2013 des professionnels de la photographie internationale, internes et externes au musée du quai Branly.

Les lauréats seront contactés directement pour être informés de leur sélection, et leurs noms seront publiés sur le site internet du musée du quai Branly.

S'il est choisi, le candidat s'engage à :

- Rendre les photographies de la série créée au plus tard le 31 mai 2014, et ne pas les divulguer au public avant la fin de l'année 2015.
- Se rendre disponible pour venir à Paris, invité par le musée du quai Branly, pour y superviser la production de ses tirages photographiques entre juin et novembre 2014. (Pendant ce séjour de l'artiste à Paris, le musée du quai Branly prendra en charge son défraiement journalier et son logement).
- Faire don au musée du quai Branly d'un ensemble significatif de tirages signés et numérotés, issus du projet financé. Ces tirages (entre cinq et quinze) faire l'objet d'une sélection préalable par l'artiste en lien avec le musée du quai Branly.
- Réaliser ou contribuer à réaliser un programme multimédia, « making of » de sa résidence expliquant sa démarche et donnant des clés pour comprendre l'œuvre réalisée.

LES RÉSIDENCES DE
P | H | O | T | O | Q | U | A | I
B | H | O | T | O | Q | U | A | I
Formulaire d'inscription

n° de dossier (réservé au musée du quai Branly)

Titre du projet

.....
.....

Lieu de réalisation du projet :

Joindre une note de présentation (2 pages dactylographiées maximum) + un *book* et un document visuel sur le projet + une estimation des dépenses

le candidat

Sexe ☐ F ☐ M

Nom.....Prénom.....

Pseudonyme/ nom

d'artiste.....

Nationalité.....

Date de naissance..... (jour)/..... (mois)/.....(année)

Adresse de résidence.....

.....
.....

Ville.....Code postal (CAP).....

Pays.....

Tél fixe.....

Cell.....

Mail.....

Site internet, blog (ou autre).....

Page Facebook.....

Joindre photocopie du passeport en cours + biographie rédigée (1 paragraphe minimum)
+ portrait photographique

Fait à, le..... signature.....

Je soussigné, ..., déclare assurer la responsabilité des pièces confiées au musée du quai Branly et ne saurais rendre celui-ci responsable en cas de perte, vol ou dégradation du dossier.